

ÉLECTIONS DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE - CALENDRIER ET PREUVES

OBLIGATOIRE SI APPLICABLE

OBLIGATOIRE SI SEUIL ET CONDITIONS DE MISE EN PLACE ATTEINTS

RPC-SUP-013

CONDITIONNEL - utiliser le portail officiel pour déterminer le calendrier exact, les collèges et les formulaires selon l'effectif et la situation. Une ligne n'est cochée qu'avec une preuve datée.

ENTREPRISE / ÉTABLISSEMENT

EFFECTIF ET PÉRIODE DE FRANCHISSEMENT

FIN DE MANDAT SI RENOUVELLEMENT

PILOTE

Étape	Date / échéance	Paramètres	Résultat / décision	Preuve / emplacement	Validation
Déclencheur et effectif vérifiés	Date :	Calcul / source :	Décision :	Preuve :	Visa :
Information du personnel de l'organisation des élections	Date :	Mode donnant date certaine :	Date envisagée 1er tour :	Preuve :	Visa :
Organisations syndicales identifiées et invitées si requis	Date :	Destinataires :	Mode d'envoi :	Preuve :	Visa :
Protocole préélectoral / décision de répartition	Réunion :	Collèges / sièges :	Modalités de vote :	Document signé :	Visa :
Listes électorales et candidatures du 1er tour	Arrêtées le :	Affichées / remises le :	Contestations :	Preuve :	Visa :
Premier tour - titulaires et suppléants séparés	Date / heures :	Bureau :	Quorum / résultats :	Procès-verbal / preuve :	Visa :
Second tour si requis	Motif :	Date dans le délai :	Candidatures :	Procès-verbal / preuve :	Visa :
Proclamation et information des salariés	Date :	Résultats / carence :	Mode :	Preuve :	Visa :
Transmission des procès-verbaux ou du procès-verbal de carence et des copies requises	Date :	Portail / destinataires :	Accusé :	Archive :	Visa :
Installation du comité social et économique et mise à jour des affichages/registres	Date :	Membres :	Réunions / moyens :	Preuve :	Visa :